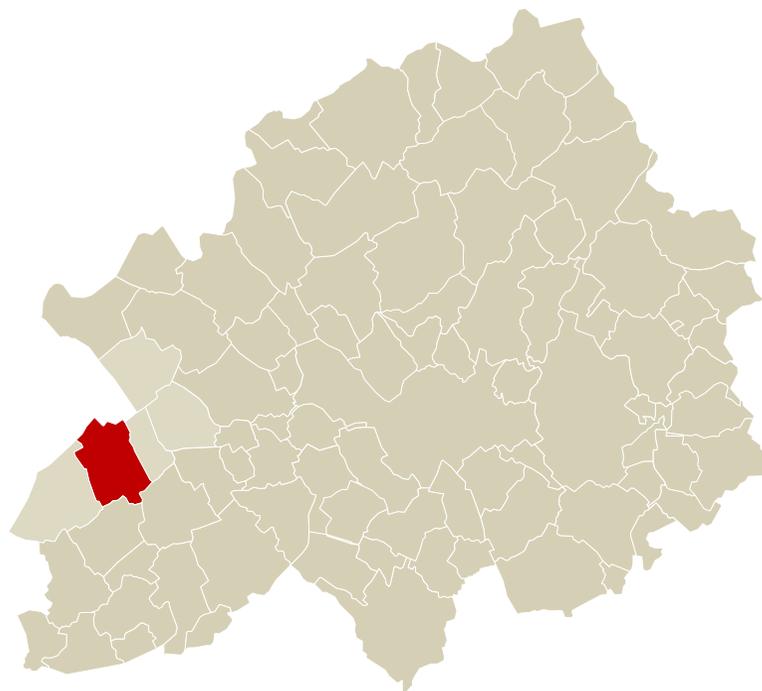




MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

Révision générale du PLU de Fromelles

Réunion publique



01 février 2019

INTRODUCTION

JEAN-GABRIEL MASSON
MAIRE DE FROMELLES

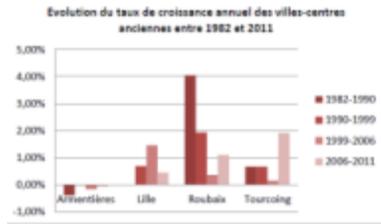
CONTEXTE

QU'EST-CE QU'UN PLAN LOCAL D'URBANISME ?

PLU

= un document d'urbanisme de **référence pour les autorisations d'urbanisme**

= un **projet de territoire partagé**



Un rapport de présentation
Où en est le territoire aujourd'hui ?

Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
Quel projet pour les 10 années à venir ?



Un PLU
c'est...

Un zonage et un règlement
Quelles règles s'appliquent sur chaque parcelle ?

Des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
Quel cadre pour les projets majeurs de demain ?



CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- *Rapport de compatibilité*
- *Doivent être pris en compte*

Le SCoT, intégrateur de documents « supérieurs » : SDAGE, SAGE, SRCAE, etc.

Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

Plan Climat Air Energie (PCAET)

Plan de déplacements urbains (PDU)

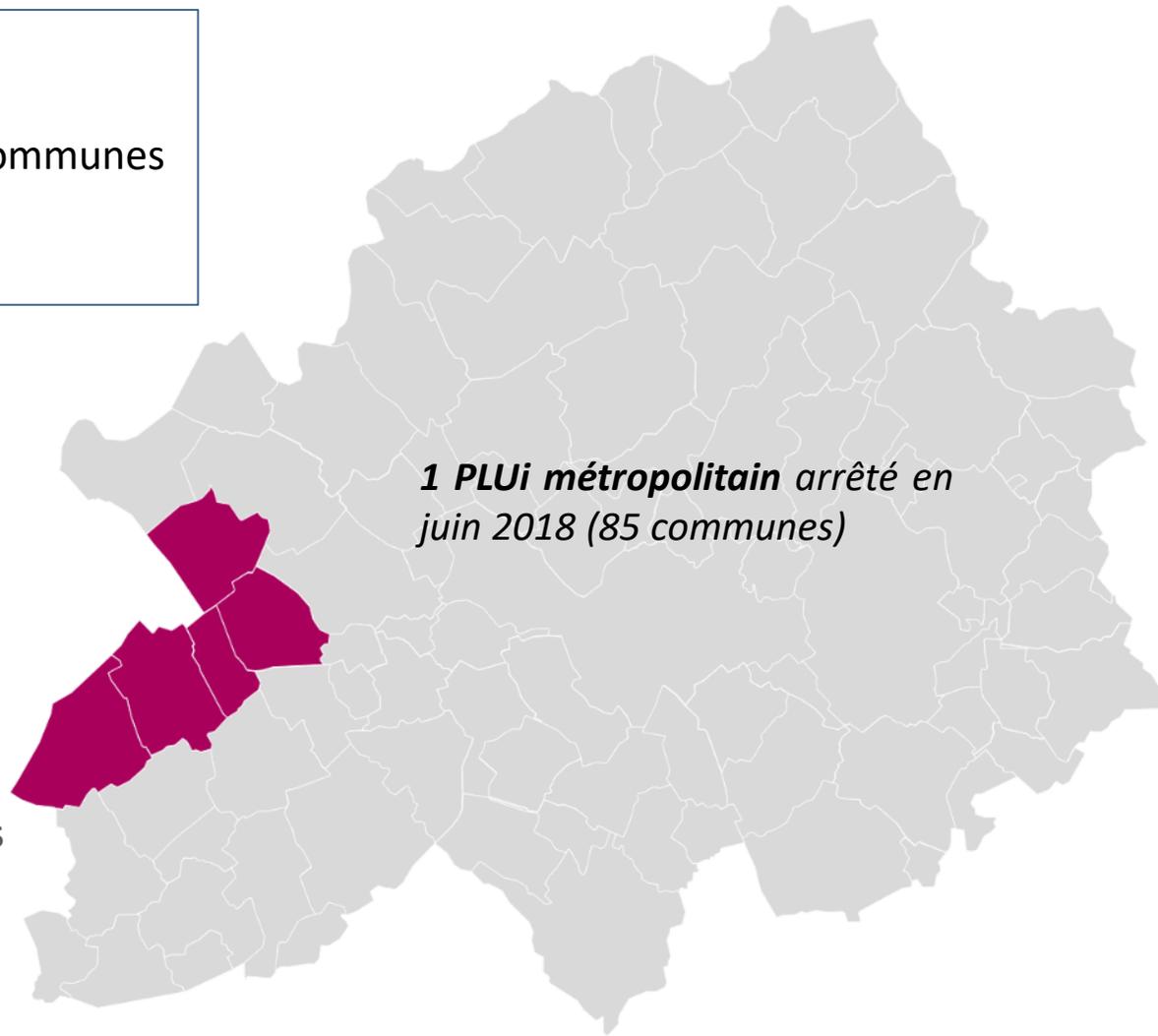
Programme local de l'habitat (PLH)

plu₂

CONTEXTE INSTITUTIONNEL



La MEL a la compétence PLU
Elle porte à l'échelle des 90 communes
1 PLUi et 5 PLU communaux



5 PLU communaux

AUBERS, BOIS-GRENIER, FROMELLES,
LE MAISNIL, RADINGHEM-EN-WEPPE



Collaboration avec les communes
Participation et concertation citoyennes
Collaboration avec les personnes publiques associées

Comment s'informer dans le cadre de la révision du PLU ?

- Sur **le site internet de la MEL**
- Sur **le site internet de la commune**
- Mise à disposition **d'une brochure explicative**
- **Au siège de la commune**, au siège de la MEL
- Via les médias institutionnels (presse institutionnelle municipale et métropolitaine, réseaux sociaux, etc.)

Comment participer dans le cadre de la révision du PLU ?

- En s'exprimant dans **le registre papier disponible en mairie**
- En écrivant à l'adresse mail dédiée : **revisionplu5weppes@lillemetropole.fr**
- En participant **aux réunions publiques** : 2 réunions prévues sur la commune

LA CONCERTATION ET LA COMMUNICATION

Une première réunion publique riche en contributions sur les thèmes suivants

HABITAT

MOBILITE

ECONOMIE/SERVICES

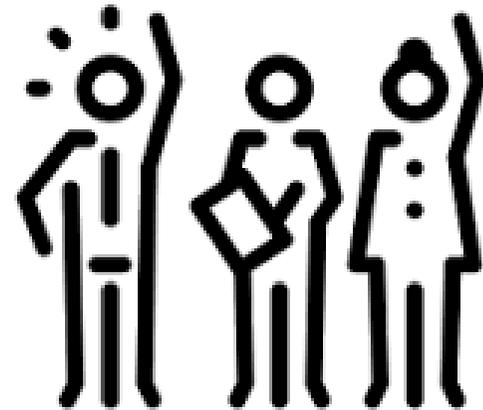
ENVIRONNEMENT



QUELS OBJECTIFS DE LA RÉUNION ?

Une réunion publique de la révision du PLU qui vise à :

- **Informé sur la démarche de révision générale du PLU**
- **Partager les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**
- **Partager la carte du projet communal en cours d'élaboration**



**CONÇERTATION
PRÉALABLE**

GRANDS AXES DU PROJET COMMUNAL

QUELLE STRATÉGIE POUR DEMAIN ?

- 4 orientations principales qui s'inscrivent dans la logique du PADD du PLU intercommunal



- Des axes communs déclinés par commune en fonction de leurs projets et spécificités

- Préserver et reconquérir les espaces supports de biodiversité (prairies, boisements et fourrés humides)
- Contribuer à la trame verte et bleue métropolitaine



- Préserver la ressource en eau et améliorer le fonctionnement du cycle de l'eau
- Prendre en compte les risques et notamment le risque inondation
- Accompagner l'adaptation du territoire au changement climatique



Principaux espaces de reconquête écologique

- Réservoir de biodiversité à préserver
- Espace naturel relais à conforter
- Principe de connexion à dominante écologique : fonctionnalité des milieux à maintenir ou restaurer*
- Principale liaison écologique prenant appui sur le réseau hydrographique : Potentiel à développer

Trame écologique et paysagère support d'activité récréative

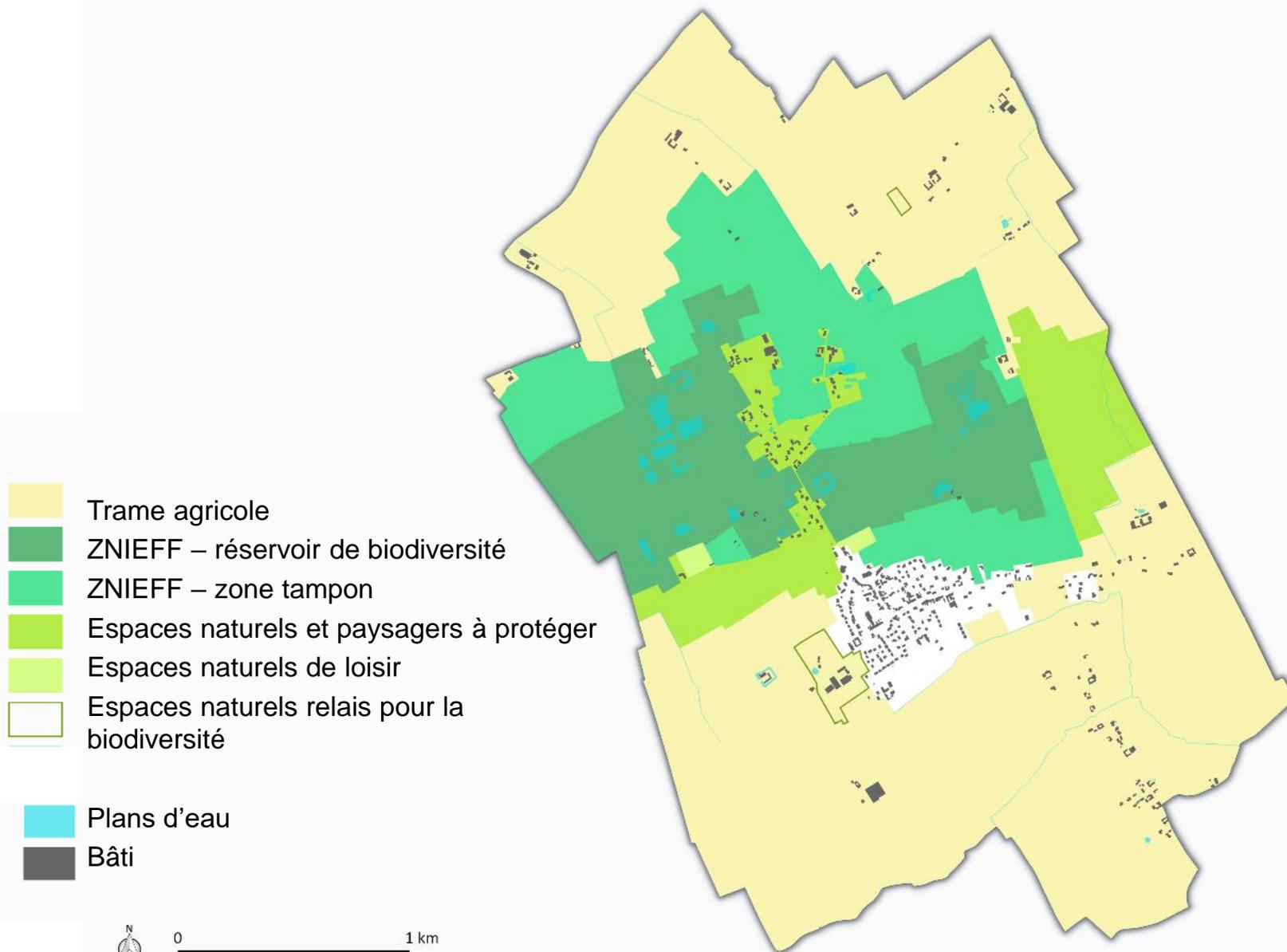
- Continuité structurante écologique, récréative et paysagère
- ⋯ Caractère naturel et paysager à maintenir ou à renforcer
- Principe de connexion à dominante récréative - Voie verte
- ⋯ Autre continuité verte
- ⋯ Voie fermée active : rôle de connectivité à prendre en compte
- La nature en ville à conforter
- Espace vert (existant ou en projet) potentiel à exploiter
- Pôle récréatif majeur (existant ou potentiel) : attractivité et accessibilité à renforcer
- ⚓ Équipement de tourisme fluvial existant ou potentiel

Espace à dominante agricole

- Hémicycle (proposition de périmètre)
- Espace agricole : pérenniser une agriculture diversifiée et durable

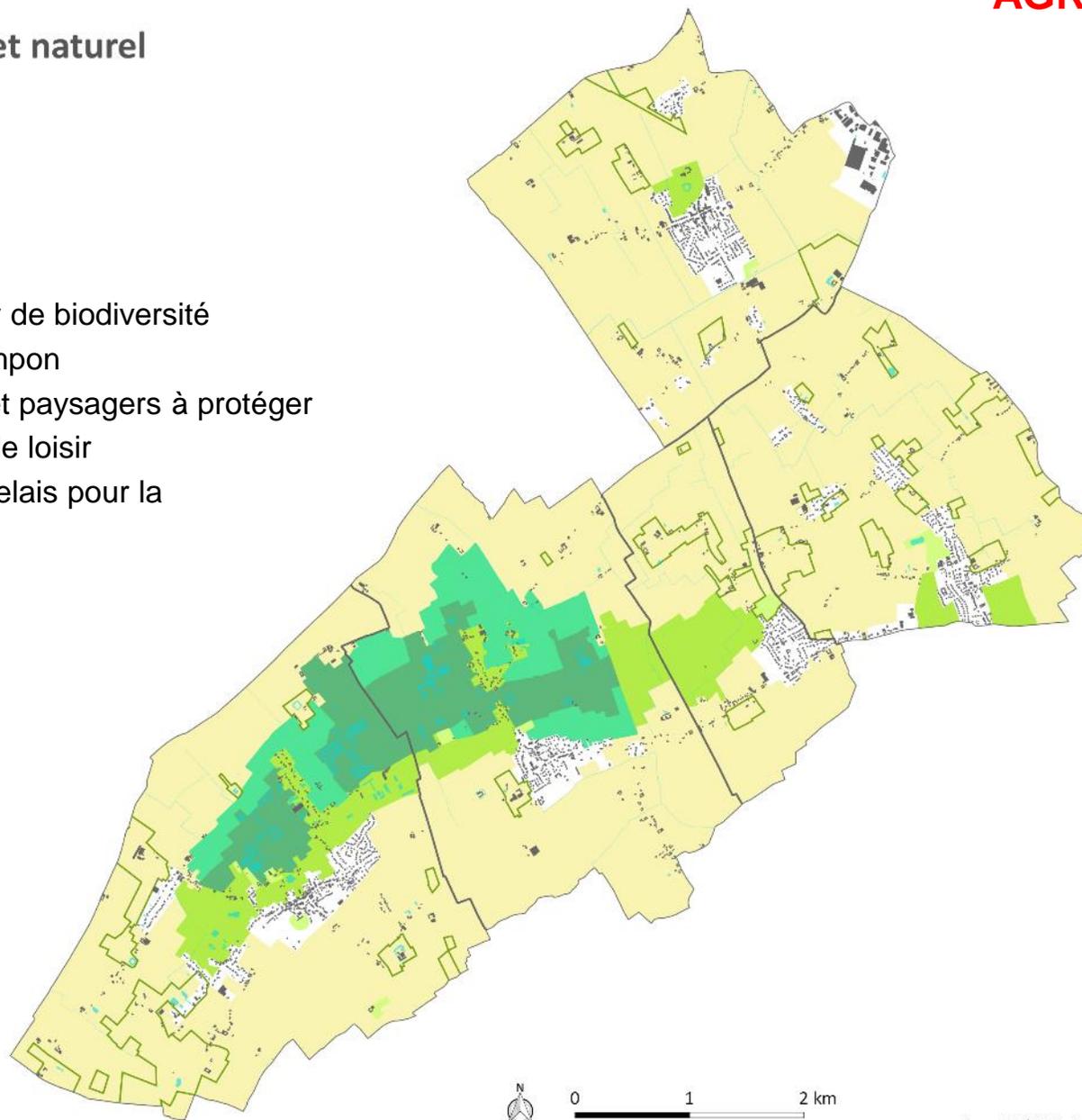
*Protéger l'activité agricole, moteur de développement économique et artisan
des paysages*

- Promouvoir l'activité agricole et sa diversification
- Préserver les terres agricoles et le fonctionnement des exploitations



Zonage agricole et naturel

- Trame agricole
- ZNIEFF – réservoir de biodiversité
- ZNIEFF – zone tampon
- Espaces naturels et paysagers à protéger
- Espaces naturels de loisir
- Espaces naturels relais pour la biodiversité
- Plans d'eau
- Bâti



Préserver et valoriser le cadre de vie rural

- **Préserver le patrimoine du territoire et particulièrement**
 - le patrimoine religieux et de mémoire pour le patrimoine bâti
 - les prairies, le verger communal, les arbres remarquables et les becques pour le patrimoine naturel
- **Soutenir la candidature à l'UNESCO des sites de mémoire**
- **Maintenir les cônes de vue vers et depuis le talus des Weppes**
- **Préserver et valoriser les entrées de ville**



Les inventaires: Des inventaires pour préserver le patrimoine communal

Inventaire du patrimoine architectural, urbain et paysager art. L.151-19 du CU

Inventaire du patrimoine écologique et naturel
art. L.151-23 du CU

4 exemples sur votre commune : calvaire rue du Lommeries, bunker du Hayon, secteur bocager au croisement route d'Herlies/route d'Aubers, bunker du 16^{ème} régiment à proximité de l'AbBiette

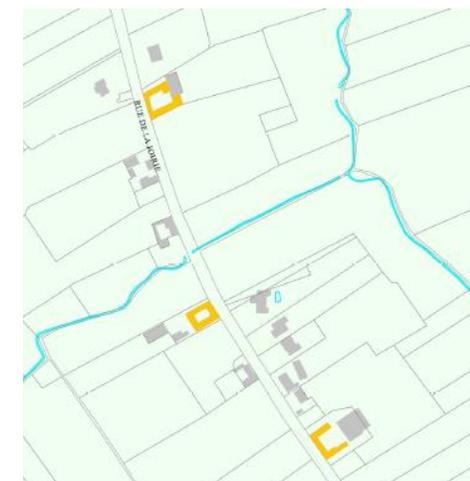
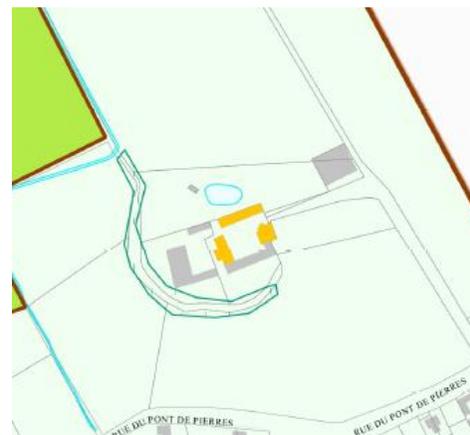


Inventaire des bâtiments en zone agricole et naturelle

art. L.151-11 du CU

=> Permettre une « seconde vie » au bâti rural traditionnel

2 exemples sur votre commune rue de Lommeries, rue de la Joierie

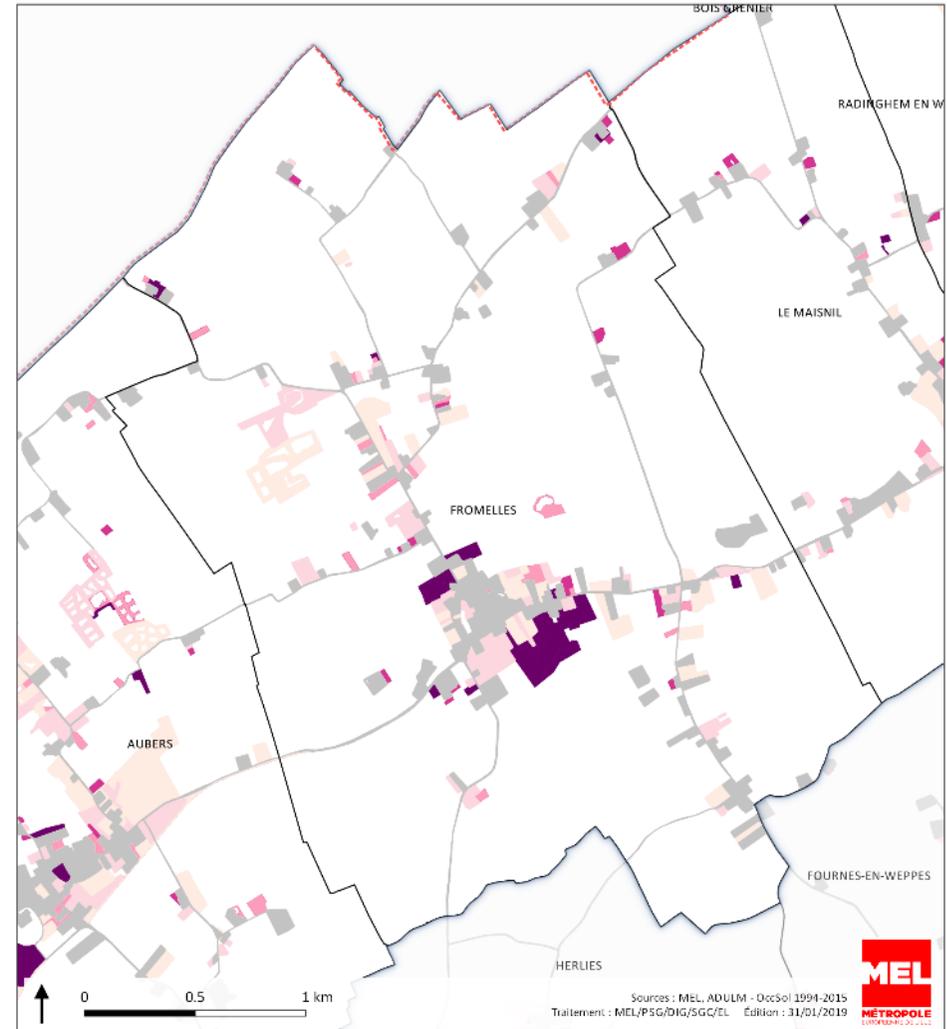


- Maîtriser la consommation des terres agricoles pour préserver les terres agricoles et naturels
- Prioriser le renouvellement urbain
- Localiser les futurs projets eu plus près des centralités en tenant compte des enjeux environnementaux et agricoles
- Contenir le développement des hameaux et le mitage des espaces agricoles et naturels

Évolution de l'artificialisation des sols

- Espaces artificialisés avant 1971
- Espaces artificialisés entre 1971 et 1983
- Espaces artificialisés entre 1983 et 1994
- Espaces artificialisés entre 1994 et 2001
- Espaces artificialisés entre 2001 et 2008
- Espaces artificialisés entre 2008 et 2015

ÉVOLUTION DE L'ARTIFICIALISATION JUSQU'EN 2015 FROMELLES



Accompagner le territoire vers une mobilité durable

- Promouvoir l'offre de bus et le rabattement vers les gares voisines
- Développer les aménagements en faveur des modes actifs (piétons et vélos)
- Fiabiliser et sécuriser les axes majeurs
- Proposer une offre de stationnement adaptée et améliorer le stationnement et la signalétique liée aux sites touristiques de la commune



87% des déplacements domicile-travail réalisés en **voiture**



4% des déplacements domicile-travail réalisés en **bus ou train**



1% des déplacements domicile-travail réalisés en **vélo**



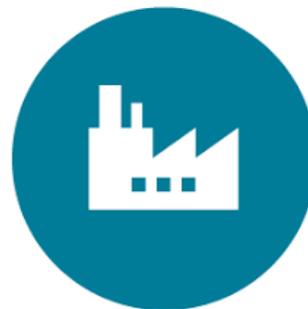
2% des déplacements domicile-travail réalisés **à pieds**

- **Assurer le bon fonctionnement des réseaux et services urbains** (fibre optique, assainissement, défense incendie, etc.)

- **Conforter l'offre d'équipements communaux existants :**
 - Accueillir une nouvelle salle de sports au Nord du bourg

- **Participer au développement du tourisme vert et du tourisme de mémoire sur les Weppes**
 - Conforter le rayonnement du musée de la bataille de Fromelles
 - Anticiper la création de nouveaux lieux de mémoire
 - Favoriser le développement de nouvelles offres d'hébergement sur la commune
 - Développer la maillage du territoire en itinéraires piétons et cyclistes
 - Valoriser le site de loisirs de la base de l'Abbiette





146 emplois en 2014

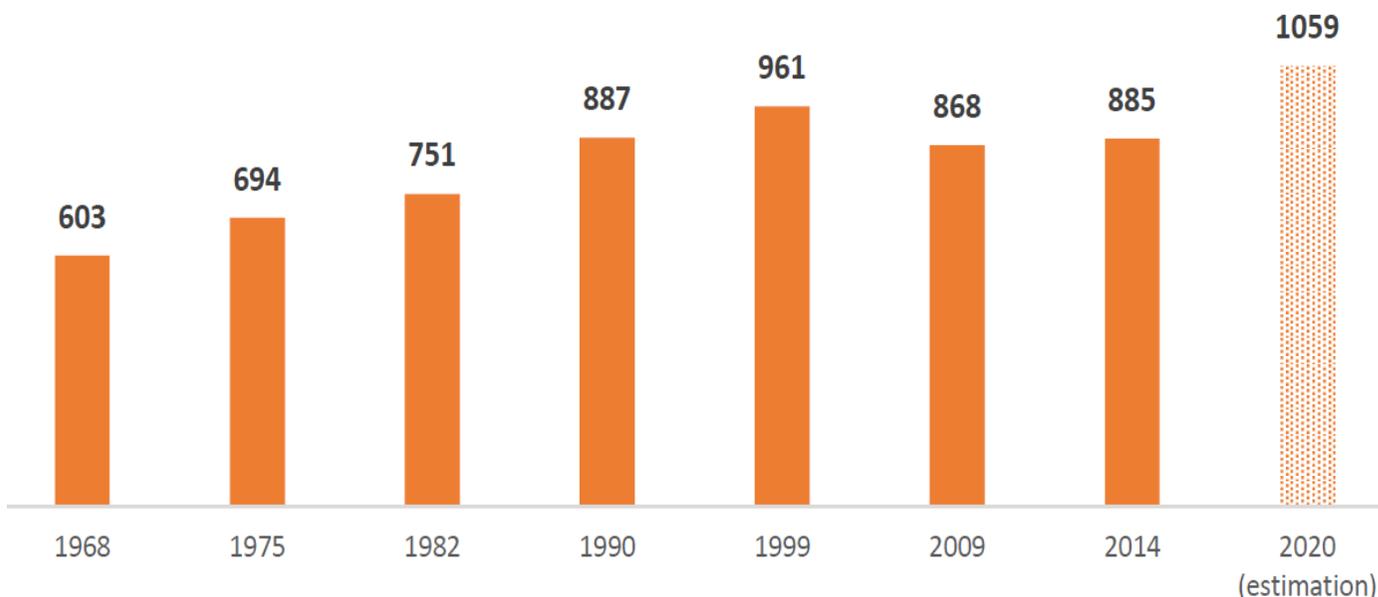
38 emplois pour 100 actifs occupés (55 à l'échelle des 5 communes)

- **Conforter et développer l'offre de commerces et de services en cœur de bourg** et notamment :
 - Accueillir un nouveau commerce de proximité sur la commune
- **Permettre l'implantation d'artisans sur la commune en prévoyant un secteur dédié, à l'entrée Est du bourg**



Pour une attractivité résidentielle maîtrisée

- Un objectif d'atteindre environ 1 150 habitants d'ici à 2030
- Favoriser l'accueil de jeunes ménages pour renouveler la population
- Proposer une offre de logements diversifiée et attractive sur la commune



Population Fromelles

461 logements en 2020
(estimation)

75% de T5 ou plus

17 logements sociaux en 2018



Plusieurs sites de projet pour répondre aux objectifs :

➤ **Un espace en cœur d'ilôt rue de Lommeries**



➤ **Un espace en cœur d'ilôt près de la mairie**



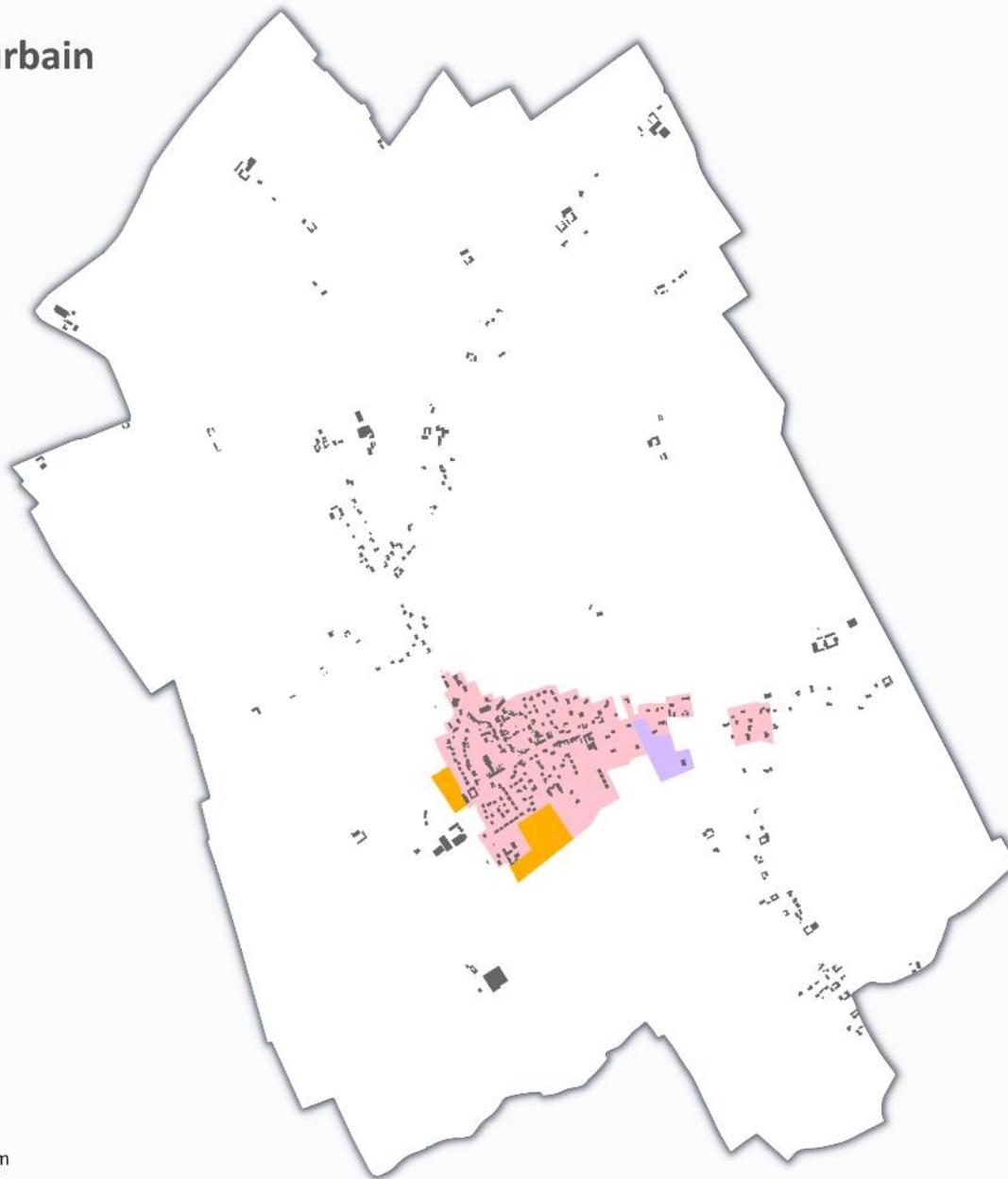
Plusieurs sites de projet pour répondre aux objectifs :

- **Un secteur en entrée Ouest du bourg**



Fromelles - Zonage urbain

-  Trame bâti - habitat
-  Secteurs de projet - habitat
-  Trame bâti – économie
-  Bâti



➤ Projet de plan zonage pour synthétiser le projet de la commune : **les zones urbaines et à urbaniser**

Urbain mixte

-  Urbain mixte [1] Centralités
-  Urbain mixte [4] Tissu résidentiel intermédiaire
-  Urbain mixte [6] Tissu résidentiel pavillonnaire
-  Urbain mixte [8] Hameaux
[UVD] Villes et villages durables

- ✓ Des zones déjà bâtis
- ✓ Des zones constructibles à vocation mixte : habitat, commerce, services, équipements, etc.
- ✓ Différentes zones en fonction des typologies du bâti existant

À urbaniser

-  [AUCM] Zone à urbaniser constructible mixte
-  [AUDM] Zone à urbaniser différée mixte

- ✓ Des zones de projet à vocation mixte
- ✓ Des zones de projet à court terme ou à long terme

➤ Projet de plan zonage pour synthétiser le projet de la commune : **les zones agricoles et naturelles**

Agricole

 [A] Zone agricole

- ✓ Des zones à vocation agricole
- ✓ Objectif de préservation des terres agricoles
- ✓ Possibilité de construire pour les exploitations agricoles et pour les habitations existantes

Naturel

 [NE] Zone naturelle écologique

 [NE1] Zone naturelle écologique et de valorisation du patrimoine de mémoire

 [NZ] Zone naturelle ZNIEFF

 [NP] Zone naturelle protégée

 [NL] Zone naturelle de loisir

- ✓ Des zones pour préserver les espaces à enjeux environnementaux ou paysagers de la commune
- ✓ Selon les secteurs, des possibilités d'évolution pour les exploitations agricoles et les habitations existantes

- **Projet de plan zonage pour synthétiser le projet de la commune : les outils complémentaires au zonage**

EMPLACEMENT RÉSERVÉ

-  Emplacement réservé d'infrastructure (ERI)
-  Emplacement réservé de superstructure (SUPER)
-  Emplacement réservé aux logements (ERL)

- ✓ Un outil pour prévoir un projet d'intérêt général
- ✓ Exemple : extension de l'école, aménagement de chemin, élargissement d'une voirie, etc.

PROTECTION ENVIRONNEMENTALE ET ARCHITECTURALE

-  Espaces Boisés Classés
-  Bâtiment susceptible de changer de destination en zones agricole et naturelle
-  Espace naturel relais

- ✓ Des outils pour préserver le patrimoine et l'environnement

PROJET COMMUNAL - FROMELLES

DOCUMENT DE TRAVAIL - Version 31/01/2019

DESTINATION DES SOLS

Urbain mixte

-  Urbain mixte [1] Centralités
-  Urbain mixte [4] Tissu résidentiel intermédiaire
-  Urbain mixte [6] Tissu résidentiel pavillonnaire
-  Urbain mixte [8] Hameaux
- [UVD] Villes et villages durables

À urbaniser

-  [AUCM] Zone à urbaniser constructible mixte
-  [AUDM] Zone à urbaniser différée mixte

Agricole

-  [A] Zone agricole

Naturel

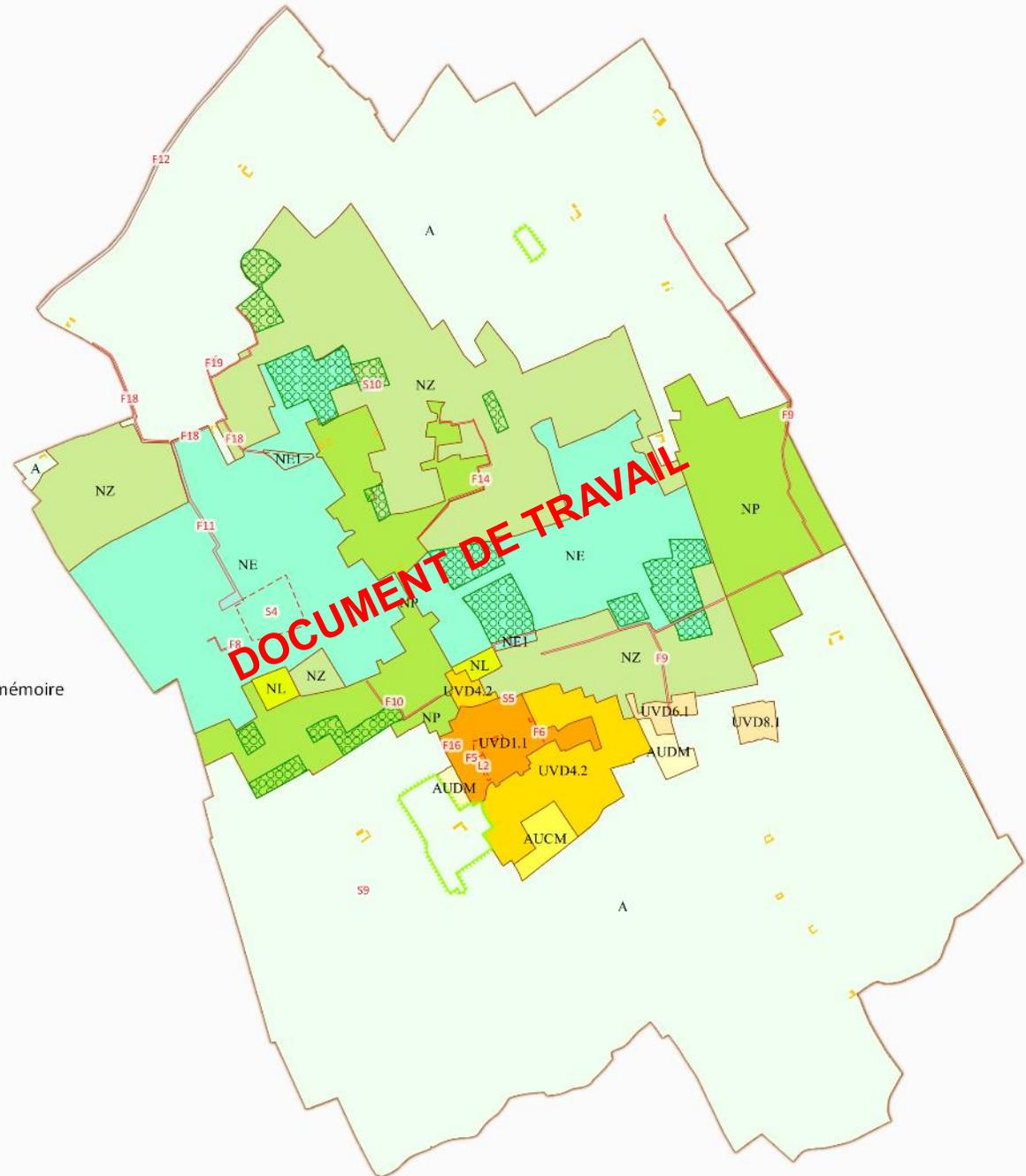
-  [NE] Zone naturelle écologique
-  [NE1] Zone naturelle écologique et de valorisation du patrimoine de mémoire
-  [NZ] Zone naturelle tampon comprise dans la ZNIEFF
-  [NP] Zone naturelle protégée
-  [NL] Zone naturelle de loisir

EMPLACEMENT RÉSERVÉ

-  Emplacement réservé d'infrastructure (ERI)
-  Emplacement réservé de superstructure (SUPER)
-  Emplacement réservé aux logements (ERL)

PROTECTION ENVIRONNEMENTALE ET ARCHITECTURALE

-  Espaces Boisés Classés
-  Bâtiment susceptible de changer de destination en zones agricole et naturelle
-  Espace naturel relais



Continuez de vous exprimer :

- En déposant **vos contributions dans l'urne** présente à cet effet
- Sur le **registre papier** disponible en mairie
- Via l'adresse mail **revisionplu5weppes@lillemetropole.fr**



Merci de votre participation !



1, rue du Ballon
CS 50749 59034 LILLE CEDEX
Tél : +33 (0)3 20 21 22 23
Fax : +33 (0)3 20 21 22 99

www.lillemetropole.fr